



**PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT L'ANNEXE 51-102A1 RAPPORT DE GESTION DE LA
NORME CANADIENNE 51-102 SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE**

- 1. L'Annexe 51-102A1 *Rapport de gestion* est modifiée par cet instrument.**
- 2. L'instruction a de la rubrique 1.9 est modifié par le remplacement de « apparentés » par « personnes apparentées ».**
- 3. Le présent projet de modifications entre en vigueur le 17 mars 2008.**